## PRIEURÉ DE LESVIÈRE

Ce prieuré se nomme aussi de la Sainte-Trinité ou de Saint-Sauveur. Il est de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur. Il a été bâti et fondé par Geoffroy Martel et Agnès de Bourgogne, son épouse, vers l'an 1067. Il dépend de l'abbaye de Vendôme et n'est soumis qu'au Saint-Siège.

### ABBAYE DE TOUSSAINT

C'est une abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France. Elle fut bâtie d'abord en 1008 par Girard, chantre et chanoine de l'église d'Angers. Les fonctions des premiers religieux qui l'habitèrent, étaient de visiter les pauvres et d'enterrer les morts. Il fit aussi bâtir l'église, qui fut dédiée par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers. Ulger donna à cette abbaye plusieurs biens et quatorze églises. Le titre de l'établissement des chanoines réguliers à Angers est de 1115. Il y a une prébende de l'église cathédrale annexée à l'abbaye de Toussaint : c'est le Roi qui la confère. Celui qui en est titulaire est obligé à la résidence comme tous les autres chanoines. Le titre d'Abbé ne lui donne aucune dignité ni préséance dans la cathédrale; il ne lui est même pas permis d'y porter de marques distinctives. Les revenus de l'abbaye sont séparés de ceux du canonicat.

# DOMINICAINS OU JACOBINS

Cet ordre est très répandu. Il a 45 provinces et 12 congrégations. Il a donné à l'église : des papes, des cardinaux et de zélés défenseurs de la foi. Les dominicains ont été appelés et fondés à Angers, l'an 1220 ou 1236, par Guillaume de Beaumont, et dotés par Michel de Villoiseau, son successeur, qui a fait, pour les loger, des échanges avec le Chapitre et le Maître-Ecole.

#### CORDELIERS

Ce sont des religieux qui suivent la règle de saint François; on les appelle aussi frères mineurs. Ils s'établirent en France en 1216 ou en 1231. Guillaume de Beaumont leur fit concéder par le chapitre de Saint-Maurille un clos de vignes pour bâtir leur église et leur monastère. Maurice de Craon, Isabelle, sa fille, Yves, doyen de l'église d'Angers, René, duc d'Anjou, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, ont été leurs bienfaiteurs.

#### CARMES

Ils ne sont arrivés en Anjou que vers l'an 1220 ou 1236. Ils étaient alors au nombre de sept. Ils se sont d'abord établis proche l'église collégiale de Saint-Laud. Ils ont été de là transférés en 1293, par la permission de Guillaume le Maire, dans l'endroit appelé Case-Neuve, où est aujourd'hui l'Académie royale des exercices, et enfin, en 1363, par permission de Clément VI et d'Urbain V, ils sont venus habiter la maison qu'ils occupent maintenant proche le pré de la Savatte, dont le premier fonds leur fut donné par une veuve